



Revue en ligne *Camenae*

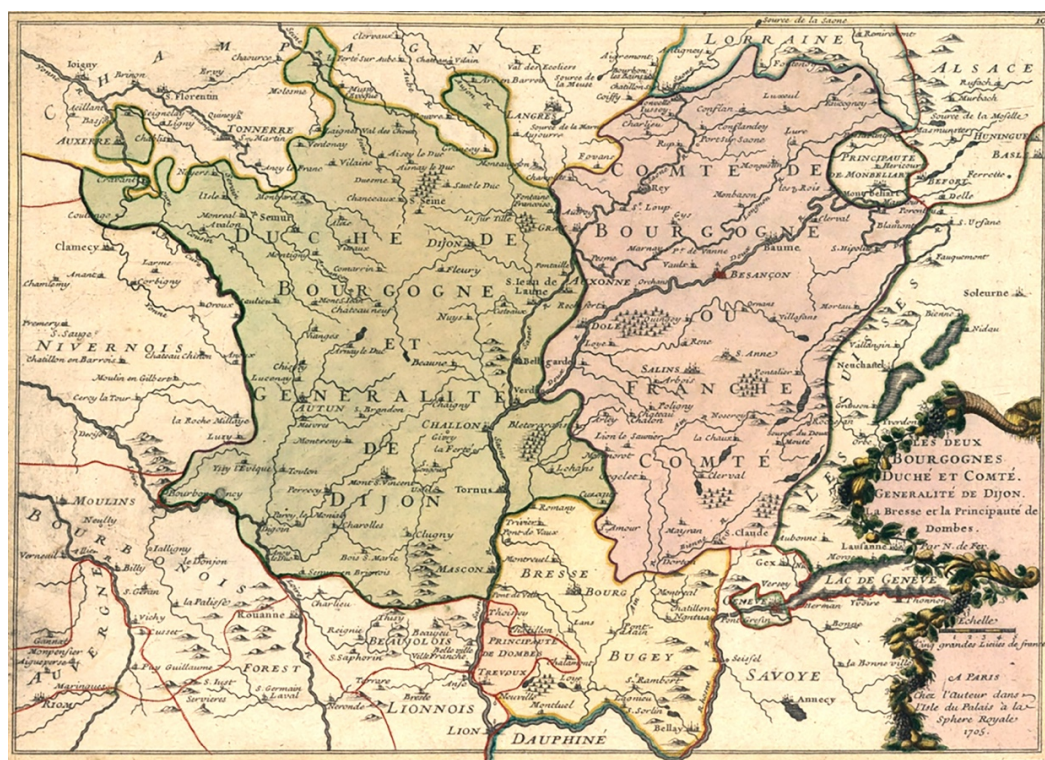
<https://www.saprat.fr/instrumenta/revues/revue-en-ligne-camenae/>

ISSN 2102-5541

Numéro 35, avril 2026

## HUMANISTES BOURGUIGNONS ET FRANCS-COMTOIS, XVI<sup>e</sup>-XVII<sup>e</sup> SIÈCLES

sous la direction de Sylvie Laigneau-Fontaine  
actes des journées de présentation tenues à la salle de l'Académie des sciences,  
arts et belles-lettres de Dijon, les 28 et 29 janvier 2025



**Illustration :** Carte des deux Bourgognes de Nicolas de Fer, *Les deux Bourgognes. Duché et Comté. Generalité de Dijon...*, Paris, 1705.

**Pour citer cet article :**

Virginie LEROUX, « Les poèmes de circonstance de Charles Godran : célébrations du roi Charles IX », *Humanistes bourguignons et francs-comtois, XVI<sup>e</sup>-XVII<sup>e</sup> siècles* (dir. S. Laigneau-Fontaine), *Camenae*, 35, avril 2026.



*Humanistes bourguignons et francs-comtois, XVI<sup>e</sup>-XVII<sup>e</sup> siècles*, revue *Camenae* n° 35 © 2026 by S. Laigneau-Fontaine is licensed under CC BY-NC-ND 4.0

Virginie LEROUX

## LES POÈMES DE CIRCONSTANCE DE CHARLES GODRAN : CÉLÉBRATIONS DU ROI CHARLES IX

La famille Godran est une famille de commerçants et de notables influents dans le duché de Bourgogne depuis le milieu du XV<sup>e</sup> siècle<sup>1</sup>. Odinet Godran, mercier à Dijon qui fit commerce de grains, exhiba sa fortune en faisant construire un hôtel dont on aperçoit encore la tourelle sur la place François Rude. Son frère Jacques, deuxième président au parlement de Dole et de Dijon, devint chef du conseil de Maximilien d'Autriche en 1496. La famille s'éleva, intégra la noblesse de robe et s'adonna au mécénat : vers la fin du XVI<sup>e</sup> siècle, Odinet Godran, président et garde des sceaux du Parlement de Bourgogne, fit construire un collège où l'on enseignait gratuitement « les lettres et la philosophie morale de Platon et Aristote »<sup>2</sup> ; ce collège, qui fut plus tard repris par les Jésuites, eut parmi ses élèves Bossuet, Buffon, Crébillon, Daubenton, de Brosses, La Monnoye et Piron ; il est devenu aujourd'hui la Bibliothèque patrimoniale et d'études de Dijon.

Charles Godran est beaucoup moins connu. Licencié en droit civil et droit canon, il fut curé et recteur de l'église paroissiale de Montbard entre 1545 et 1567, puis recteur des hôpitaux et maison Dieu de Thil Chastel et de Brochon, et doyen de Saint-Jean à Dijon<sup>3</sup>. Il publia plusieurs œuvres chez Des Planches, imprimeur-libraire à Dijon<sup>4</sup>. Les plus connues aujourd'hui sont les pièces d'inspiration biblique : l'*Histoire de la croix du seigneur* (*Historia Crucis dominicae*, 1565), un poème en vers héroïques sur la Passion, d'après les chapitres 18 et 19 de l'*Évangile selon Saint Jean* ; un « mystère » évangélique (*Mysterium evangelicum in dialogos distinctum* (1569)<sup>5</sup> ; l'*Histoire de la veuve Judith* (1569), étudiée par John Nassichuk<sup>6</sup> ; la *Suzanne, fille de Helchias* (1571), tragi-comédie qui a fait l'objet d'une étude de Sylvie Laigneau-Fontaine et de Catherine Pézeret<sup>7</sup> ; le *Sacrifice d'Abraham* (1572) et la *Description du sacrifice d'Abraham*, tirée des chapitres 21 et 22 de la Genèse (1572). Nous lui devons aussi des œuvres de circonstance. Dans sa *Bibliothèque des auteurs de Bourgogne*, Papillon en mentionne trois : une description de l'entrée royale en l'honneur de Charles IX à Dijon, le 22 mai 1564, malheureusement perdue<sup>8</sup> ;

<sup>1</sup> Sur la famille, voir *Généalogie de la famille des Godran à Dijon, originaire de Paris, faite et justifiée par tiltres, registres du Parlement, de la Chambre des comptes, des bailliages et chancellerie de Dijon et autres preuves, par Pierre Palliot, parisien, historiographe du Roy et généalogiste du duché de Bourgogne*, Bibliothèque de l' Arsenal, Ms. 4155, 1685 et P. N. J. Lecocq-Dumesnil, *Généalogie Godran*, Ms., Bibliothèque patrimoniale de Dijon, 1902.

<sup>2</sup> G. Choptrayanovitch, *Étienne Tabourot des Accords. Étude sur sa vie et son œuvre littéraire*, Dijon, 1935 - Genève, Slatkine Reprints, 1970, p. 59.

<sup>3</sup> Voir J. Nadault, *Mémoires pour servir à l'histoire de la ville de Montbard [1881]*, Paris, Le Livre d'histoire, 2007, p. 111.

<sup>4</sup> Voir la liste de ses œuvres dans P. Papillon, *Bibliothèque des auteurs de Bourgogne*, Dijon, P. Marteret, 1742, t. 1, p. 258-259 et dans la *Biographie universelle, ancienne et moderne*, vol. 65, Paris, L.-G. Michaud, 1838, p. 446.

<sup>5</sup> Sur cette œuvre, voir l'article de Marguerite-Marie Harrouet dans le présent volume.

<sup>6</sup> « Poétiques de la paraphrase : la *Judith nudae historia* de Charles Godran (1569) », *Le Livre de Judith*, éd. M. Vercruyssen, Arras, Artois Presses Université, 2014, p. 43-61.

<sup>7</sup> « La *Susanna* (1571) du Dijonnais Charles Godran », *Le Théâtre néo-latin en France au XVI<sup>e</sup> siècle. Études et anthologie*, éd. M. Ferrand, Genève, Droz, 2020, p. 171-184.

<sup>8</sup> Ch. Godran, *De auspiciis Regis Caroli IX in Urbem Divionem bene atque feliciter excepti ingressu, Euphemia, sine Gratulatorium Carmen*, Dijon, Jean Des Planches, 1564. C'est à Dijon que, malgré la résistance du Parlement de la ville, Charles IX fit enregistrer le 24 mai 1564 l'édit de la Paix signé à Amboise en mars 1563 pour mettre fin au conflit opposant le prince de Condé, chef des protestants, et Anne de Montmorency, chef de l'armée catholique. Cet édit confirme la liberté de conscience accordée par l'édit de janvier 1562, accorde l'amnistie aux partisans du prince de Condé, mais restreint l'exercice du culte protestant en dehors des villes et sur les terres de certains seigneurs. Voir sur l'événement, le ms. Français 4318 de la BnF, Recueil de copies de pièces portant pour titre : « Ceremonies observées à l'entrée des roys et des princes », fol. 142.

un épicede célébrant François de Lorraine, duc de Guise, mort le 24 février 1563 des suites d'un coup de pistolet tiré par Jean de Poltrot de Méré, un gentilhomme protestant caché en embuscade<sup>9</sup> ; un épithalame en l'honneur du mariage de Charles IX et d'Élisabeth d'Autriche, fille de l'empereur Maximilien, paru en 1571<sup>10</sup>. Or, lors de mes recherches pour retrouver la description de l'entrée du roi à Dijon, j'ai découvert un poème de 213 hexamètres qui n'est pas mentionné par Papillon et dont une version manuscrite est conservée à la médiathèque Louis Aragon du Mans. Il s'intitule : *Ab Galliae indignantis interiectio de praematura ac deploranda morte magnanimi ac christianissimi Caroli noni francorum regis augustissimae ac continentissimae reginae Catarinae Medices regia parenti dicata Carolo Godranio canonio diuionensi authore eiusdem Reginae ab Eleemosynis*<sup>11</sup> (« Las ! Lamentation de la France indignée au sujet de la mort prématurée et déplorable du magnanime et très chrétien Charles IX, roi des Français, dédiée à la très auguste et très sage reine Catherine de Médicis, mère des rois, par Charles Godran, chanoine de Dijon, et aumônier de cette même reine »). Il provient de l'abbaye de saint Vincent, qui possédait un riche fonds de poésie du XVI<sup>e</sup> siècle, et Marc Smith, spécialiste de paléographie à l'École nationale des chartes et à l'École pratique des hautes études, pense qu'il s'agit d'une écriture du seizième siècle qui pourrait être un autographe (voir l'annexe).

Je vais présenter et analyser successivement ces deux derniers poèmes consacrés au roi de France pour rendre compte de la façon dont Godran prête sa plume au camp catholique et sert la propagande des Valois.

#### LE MARIAGE DE CHARLES IX AVEC ÉLISABETH D'AUTRICHE

L'épithalame composé par Godran est une paraphrase du livre de Tobie qui rapporte l'intervention de l'ange Raphaël venu sauver deux innocents qui se tournent vers Dieu pour lui demander la mort : Tobie (mis à l'épreuve par Dieu, comme Job, et aveuglé par de la fiente tombée d'un nid d'hirondelles durant son sommeil) et Sara, fille de Ragouël (désespérée par la mort de ses sept maris, tués par le démon Asmodée qui s'est emparé d'elle). L'ange prend une apparence humaine et se fait engager comme guide par le fils de Tobie, pareillement nommé Tobie ; son père l'envoie en Médie, où se trouve Sara, pour récupérer une somme d'argent chez un certain Gabaël. Durant le trajet, le jeune Tobie est attaqué par un gros poisson alors qu'il se baigne dans le Tigre. Suivant les recommandations de Raphaël, il le capture et prélève du fiel, son cœur et son foie qui lui permettront de rendre la vue à son père et de préserver Sara du démon. L'Ange met ensuite Tobie en contact avec Sara et l'informe qu'elle lui est destinée comme épouse depuis toujours. Il lui explique comment la sauver d'Asmodée et l'invite à prier le Seigneur avec elle avant de consommer le mariage. Une fois la guérison et le sauvetage opérés, Raphaël dévoile sa vraie nature au père et au fils réunis et ceux-ci adressent des louanges au Seigneur.

<sup>9</sup> Ch. Godran, *Epicedium in praematuram, immeritam, et omnibus seculis deplorandam mortem illustriissimi principis Francisci a Lotharingia Guysiaci ducis, adjectis aliquot ex iis quae non ita pridem scripsit episcopus Regiensis. Ex sfoliis [sic] Caroli Godran canonici Divionensis*. Dijon, Jean Desplanches, 1564 (BM de Dijon, Rés. – 89).

<sup>10</sup> Ch. Godran, *Thobiae Nephtalii, Raphaelae Archangelo praenuncio, foelix epithalamium. In argumentum foelicissimi Epithalami Caroli noni Francorum regis ac Isabellae Austrasiae* [« Épithalame sur l'heureux mariage de Tobie de Nephtali, annoncé par l'Archange Raphaël. Sur le sujet du très heureux mariage de Charles IX, roi des Francs, et d'Élisabeth d'Autriche »], Dijon, Jean Desplanches, 1571.

<sup>11</sup> Manuscrits B 203 de la médiathèque Louis Aragon du Mans. Nous remercions pour son aide précieuse Alice Peresan-Roudil, responsable du pôle collections patrimoniales.

*La piété des époux*

Le récit biblique met l'accent sur la primauté du surnaturel sur le naturel et détermine un idéal matrimonial qui conjugue amour physique et amour spirituel<sup>12</sup>. Godran souhaite que l'union de Charles avec Élisabeth bénéficie de la même protection divine que celle de Tobie et Sara :

*Hinc paribus se Gallica tollunt  
Lilia praesidiis, queis se Isabella iugali  
Adstrinxit thalamo, sic longe a principe gallo  
Asmodaeus eat<sup>13</sup>.*

Les lys français s'élèvent grâce à une semblable protection  
Grâce à laquelle Élisabeth s'est soumise au joug conjugal,  
Puisse Asmodée s'éloigner de même du prince français !

Or, cette bénédiction divine découle de la piété des époux. Dans sa paraphrase, Godran célèbre la patience de Tobie que Dieu veut donner en exemple à la postérité, comme celle de Job, mais aussi ses bonnes actions qui lui valent d'attirer l'attention de la divinité : il aidait les hommes de sa tribu en leur offrant de la nourriture, mais aussi en donnant une sépulture aux morts. Le choix de ce texte qui, en tant qu'écrit deutérocanonique exclu du canon hébraïque, est rejeté par les protestants, mais pleinement reconnu lors du concile de Trente, n'est pas anodin. Charles IX, roi très chrétien, est le champion de la lutte contre les Huguenots et Élisabeth est issue d'une famille catholique et réputée pour sa foi et sa dévotion. Comme le rappelle Brantôme, « quand elle était dans le lit à part, et en cachette, les rideaux très bien tirés, elle se tenait à genoux en chemise, et priait Dieu une heure et demie, battant sa poitrine par très grande dévotion »<sup>14</sup>.

Dans sa paraphrase du récit biblique, Godran insiste sur l'endogamie matrimoniale (*sit consanguineo coniuncta marito marito*). Dans le contexte politique du mariage de Charles IX, cette allusion à un même sang vise à consolider l'alliance entre la France et le Saint-Empire, puisqu'Élisabeth de Habsbourg, archiduchesse d'Autriche, est la fille de l'empereur Maximilien II et de Marie d'Autriche, infante d'Espagne et nièce du roi Philippe II d'Espagne, fils de Charles Quint.

*Unir la France et l'Allemagne*

La paraphrase est précédée de trois poèmes, adressés aux deux époux et à Catherine de Médicis, qui célèbrent l'union de la France et du Saint-Empire germanique après des années de tension :

*Carolo nono francorum regi.  
A dextris Regina tuis Rex maxime regum,  
Germanogallis ueniens de finibus, astat,  
Obsequiosa tuis Gallogermanice uotis.*

À Charles IX, roi de France.  
À ta droite, ô suprême roi des rois,  
Se tient la reine venue des territoires germano-gaulois,  
Conformément à tes vœux, roi gallo-germain.

<sup>12</sup> Sur cet idéal, voir G. D. Miller, *Marriage in the Book of Tobit*, Berlin, De Gruyter, 2011 et B. Beck, « *The Narrative and Moral Discourse Regarding Marriage in the Book of Tobit* », *Kairos: Evangelical Journal of Theology*, 12.2, 2018, p. 159-171.

<sup>13</sup> Ch. Godran, *Tobiae Nephalii, Raphaelae Archangelo praenonia, felix Epithalamium*, v. 4-7, fol. A2r°.

<sup>14</sup> Brantôme, P. de Bourdeille, *Discours 8, 1, Œuvres complètes*, t. 5, Paris, Foucault, 1822-1823, p. 293.

*Reginae Isabella.*  
*Tuque tui Regina domum obliuiscere patris*  
*Caesaris, intentas praebens sponsalibus aures*  
*Liligeris, circumque uide (qua clauditur orbis)*  
*Quam tua sint multi connubia plena decoris.*

À la reine Élisabeth  
Et toi, ô reine, oublie la demeure de ton père  
César, prêtant une oreille attentive aux fiançailles  
Avec le lys ; regarde autour de toi (sur toute la surface du monde)  
Et vois à quel point ton mariage est prestigieux.

*Regiae parenti Catarinae Medices*  
*Epithalamii paranymphae.*  
*Partem opere in tanto generosa puerpera regum,*  
*Exemplar uidui Medices Catarina decoris,*  
*Illa instauratrix casti de semine lecti*  
*Unica Valesiae sobolis, Regisque Philippi*  
*Socrus, habe, Hectoreae discordes tempore longo,*  
*Connubio iungis stabili qui stirpis alumnos,*  
*At quondam paribus merito dignata hymenaeis.*

À la royale mère Catherine de Médicis,  
paranympe de l'épithalame.  
Prends part à ce si grand ouvrage, ô noble mère des rois,  
Catherine de Médicis, modèle d'une honorable veuve,  
qui renouvelles à toi seule par la semence d'un chaste lit  
la lignée des Valois, tout en étant la belle-mère  
de la nièce du roi Philippe  
en unissant par un stable mariage  
les rejetons de la race d'Hector qui furent longtemps ennemis,  
Toi qui fus digne à juste titre d'un semblable mariage autrefois<sup>15</sup>.

Dans la dédicace à Charles IX, Godran utilise les néologismes *gallogermanus* et *germanogallus* pour souligner la parenté de la France et de l'Allemagne, qui constitue un point important de l'Entrée d'Élisabeth d'Autriche à Paris, préparée par Ronsard, Jean Dorat et Jamin sous la houlette de l'échevin Simon Bouquet. Voici ce qu'en dit le sommaire des festivités :

Qui voudra sommairement repasser quel fut l'estat ancien de ce Royaume, il trouverra, que nostre France autrefois appelée du nom de Gaule, bien qu'elle fut distincte, et separee de la Germanie par ce grand entreiect du Rhin, qui est comme une grande barre entre l'un et l'autre pais : Toutefois si avoient ces deux nobles nations plusieurs rencontres, et conformitez de meurs ensemblement, et estimerent quelques notables autheurs, comme Strabon, que le nom de Germain, eus testé donné à l'Allemaigne pour la fraternité qu'elle avoit avec la Gaule. Cela fut cause que Pharamond (duquel est cy devant fait mention) extrait de la Franconie pais situé dans la Germanie, s'achemina plus aisément en ce pais, où il establit sa demeure avec si heureux suces que Clovis l'un de ses successeurs se veit posséder comme luy l'Empire de la Gaule, et de la Germanie, maintenant appelez France et Allemaigne<sup>16</sup>.

<sup>15</sup> *Tobiae Nephalii, Raphaelae Archangelo praenonia, felix Epithalamium*, fol. A1v°.

<sup>16</sup> *Bref et sommaire recueuil de ce qui a esté fait et de l'ordre tenu à la joyeuse et triumpante entrée de... Charles IX... en sa bonne ville et cité de Paris ,... le mardy sixiesme jour de mars, avec le couronnement de... Madame Élisabet d'Autriche, son esponse, le dimanche vingtcinqiesme, et entrée de ladicte dame en icelle ville le jendi XXIX. dudict mois de mars M D LXXI*, Paris, Du Pré, pour O. Codoré, 1572, fol. Ar° et v°. Sur cette Entrée, voir *The Royal tour of France by Charles IX and Catherine de Medici : festivals and entries 1564-1566*, éd. V. E. Graham, W. McAllister Johnson, Toronto - Buffalo - London,

Le sommaire évoque ensuite Charlemagne qui vécut au temps où les deux peuples étaient en paix et insiste sur le fait que le mariage entre Charles et Élisabeth doit sceller la paix entre les deux nations qui combattirent ensemble « le superbe romain » : elles « subjuguèrent » l'Asie et « planteront leurs bannières en tout le reste de l'univers ». L'iconographie illustre leur union : sur un portail situé à la porte saint-Denis, les nymphes Gallia et Germania, situées entre les écus du roi et de la reine, tiennent un grand chapeau de laurier, en signe des grandes victoires que les deux pays ont obtenues ensemble. Plus loin, un arc triomphal représente le Rhône et le Danube et porte l'inscription suivante :

*Vt fluvii iungunt in mutua foedera dextras,  
Gallicus hinc Rhodanus, Germanicus Ister at illinc,  
Terrestremque globum sustentat uterque sinistra :  
Sic donec firma (velut olim) pace manebit  
Gallia Germanis iuncta, et Germania Gallis  
Terrarum imperium gens utraque iuncta tenebis<sup>17</sup>.*

Ainsi traduite :

Comme lon veoit le Rosne, et le Danube ensemble  
L'un fleuve des Gaulois, et l'autre des Germains  
D'un naturel accord oindre leurs fortes mains  
Quand pour tenir ce globe à l'un l'autre s'assemble :  
Ainsi tant que la paix chassant de nous la guerre  
Ioindra comme iadis les Germains aux Gaulois  
Et l'une et l'autre gent tiendra dessoubz les loix  
De deux n'estant plus qu'un l'Empire de la terre<sup>18</sup>.

Dans la dédicace à Catherine de Médicis, Godran rappelle l'origine commune des deux pays en convoquant la légende des origines troyennes des Francs<sup>19</sup>. Autour de 660, l'*Historia Francorum* du pseudo-Frédégaire introduit le roi Francion, petit-fils de Priam, échappé de Troie avec quatre mille survivants qui se seraient installés entre le Rhin et le Danube. Exploitée à diverses reprises, par exemple, durant la guerre de cent ans (1337-1453) ou au moment des guerres d'Italie (1494-1559) lorsque Louis XII affirme qu'il part pour l'Italie afin de venger ses ancêtres troyens, elle est centrale dans les *Illustration des Gaules et Singularité de Troie* de Jean Lemaire de Belges<sup>20</sup> et chère à Henri II et à Charles IX qui encouragent Ronsard à lui consacrer une épopée. Les quatre premiers livres de la *Franciade* paraîtront en 1572 après une longue genèse que l'on fait remonter à 1549, quand Du Bellay, dans la *Deffence et illustration* (II, v) rêvait d'un « long poëme François » et que Ronsard lui-même, dans « l'Hymne de France » paru au même moment, évoquait les origines troyennes de la nation<sup>21</sup>. L'épopée retrace la geste de Francion qui s'unit avec une fille de Germanie pour donner

University of Toronto Press, 1979 ; A. Lionetto. « Ronsard inventeur de fêtes à la cour des derniers Valois », *L'Art de la fête à la cour des Valois*, éd. O. Beaufils, V. Droguet, Paris - Fontainebleau, In Fine éditions d'art - Château de Fontainebleau, 2021, p. 298-304.

<sup>17</sup> *Bref et sommaire recueil*, fol. Biir<sup>o</sup>.

<sup>18</sup> *Bref et sommaire recueil*, fol. Biiv<sup>o</sup>.

<sup>19</sup> C. Beaune, *Naissance de la nation France*, Paris, Gallimard (coll. « Folio Histoire »), 1985 ; Cl. Nicolet, *La fabrique d'une nation. La France entre Rome et les Germains*, Paris, Perrin, 2003.

<sup>20</sup> Notons qu'en comparant le mariage royal au mariage de Tobie et Sara, Godran a peut-être aussi en tête les aménagements apportés à la légende troyenne par Jean Lemaire de Belges, puisque ce dernier, remontant au Déluge, entend montrer que les Gaulois descendent directement de Noé et qu'ils sont à l'origine de la fondation de Troie.

<sup>21</sup> Ronsard, *Œuvres*, éd. Laumonier, STFM, I, p. 30, v. 119-120.

naissance à Pharamond, premier roi des Mérovingiens. Or, dès 1571, à l'occasion des entrées parisiennes de Charles IX et de la nouvelle reine Élisabeth d'Autriche, Ronsard compose quarante-deux vers sur le Francion en bronze de l'arc de triomphe de la porte Saint-Denis (« Ce prince armé qu'à la dextre tu vois / Est Francion, le tige des François / Enfant d'Hector [...] »)<sup>22</sup>. Godran orchestre ainsi la propagande royale en faisant de Charles IX un nouveau Pharamond et en célébrant l'union originelle de la France et de l'Allemagne.

#### L'ÉPICÈDE ADRESSÉ À CATHERINE DE MÉDICIS

Proclamé roi en 1560 à l'âge de dix ans, Charles IX, mourut le 30 mai 1574, jour de la Pentecôte, à seulement 23 ans, après un règne marqué par les guerres de religion entre catholiques et huguenots et par le massacre de la Saint-Barthélemy, perpétré dans la nuit du 23 au 24 août 1572. Le 31 mai, dans l'après-midi, après une autopsie sur laquelle je vais revenir, la dépouille du jeune roi est embaumée et déposée dans un cercueil de plomb. Pendant quarante jours, elle demeure au château de Vincennes, veillée par quarante-huit religieux des quatre ordres, cordeliers, carmes, augustins et jacobins. Le 8 juillet, le duc d'Alençon est chargé de déposer le cœur de son frère à l'église des Célestins. Le 11 juillet, un service funèbre est célébré à la cathédrale Notre-Dame de Paris et, le 12 juillet, un long cortège escorte le cercueil et la dépouille de Charles IX à Saint-Denis : ils sont déposés dans la rotonde des Valois que Catherine de Médicis a fait construire pour Henri II.

La loi salique fait d'Henri III le successeur légitime de Charles IX, mais il est en Pologne. Catherine de Médicis assume donc encore une fois la régence en attendant le retour de son fils, cependant elle est critiquée non seulement par les huguenots, mais aussi par des catholiques modérés. On craignait qu'Henri de Navarre, futur Henri IV, ne veuille s'emparer de la couronne et on redoutait aussi les intrigues des mécontents ralliés au duc d'Alençon, le plus jeune frère de Charles IX. Dans un tel contexte, de nombreux discours et poèmes furent publiés très rapidement afin de légitimer Henri III et sa mère, tandis que circulèrent des pamphlets extrêmement critiques visant le roi défunt et la régente<sup>23</sup>. J'ignore à quel moment Godran a composé son poème et s'il l'a offert à Catherine de Médicis. Le titre le présente comme un aumônier de la reine, mais je n'ai pas trouvé son nom dans le catalogue des Officiers domestiques de la maison de la Reine conservé à la Bibliothèque nationale<sup>24</sup> ; cela-dit tous les noms ne sont pas consignés, et le titre n'implique pas une proximité avec la régente. J'ignore également si Godran assista aux funérailles parisiennes lors desquelles le prédicateur Arnaud Sorbin de Sainte-Foy prononça deux oraisons en français<sup>25</sup>. Imprimées

<sup>22</sup> *Bref et sommaire recueil* [...], f. 10 r<sup>o</sup>-v<sup>o</sup>, reproduit dans Ronsard, *Œuvres*, éd. Laumonier, XV, STFM, XV, p. 394-396.

<sup>23</sup> A. Jouanna, *La Saint-Barthélemy. Les mystères d'un crime d'État (24 août 1572)*, Paris, Gallimard (coll. « Folio Histoire »), 2007, p. 347 (et tout le chapitre sur « La mort du roi », p. 343-365) et H. Germa-Romann, « Exemplaire et singulière, la mort du roi (de Charles VIII à Louis XIII) », *Bibliothèque d'Humanisme et Renaissance*, 60.3, 1998, p. 673-706 et *Du « bel mourir » au « bien mourir ». Le sentiment de la mort chez les gentilshommes français (1515-1643)*, Genève, Droz, 2001, p. 298-300 ; T. Debbagi Baranova, *À coups de libelles. Une culture politique au temps des guerres de religion (1562-1598)*, Genève, Droz, 2012 ; G. Braghi, « Death of Charles IX Valois : assassin's or martyr's Blood ? The Image of Kingship during the french wars of religion », *French history*, 28.3, 2014, p. 303-321 et V. Leroux, « Célébrations latines de Charles IX : l'empreinte des discours romains de Marc-Antoine Muret sur les discours funéraires de Jean-Antoine Bellaud (ca. 1545-ca.1578) et Jean-Papire Masson (1544-1611) », à paraître dans *Exercices de rhétorique*.

<sup>24</sup> *Officiers domestiques de la maison de la Reyne Catherine de Medicis, Femme du Roy Henri II. Depuis le premier Juillet 1547 jusques en 1585*, BnF, fr. 7856, fol. 1148.

<sup>25</sup> *Oraison funèbre du Tresbault, Puissant et Treschrestien Roy de France, Charles IX., pitieux et debonnaire, propugnateur de la Foy, et amateur des bons esprits : prononcée en l'Eglise Notre-Dame en Paris, le xii de Juillet, M.D. LXXVIII*, Paris, G. Chaudière, 1574 ; *Seconde oraison funèbre du Treschrestien et puissant Roy de France, Charles IX. Prince debonnaire, propugnateur de la Foy, amateur des bons esprits : prononcée en l'Eglise S. Denys en France, le xiii jour du mois de Juillet, M.D.*

rapidement durant l'été, à Paris, chez Guillaume Chaudière, elles convoquent les saintes écritures et les philosophes antiques pour célébrer la vie brève et les qualités intellectuelles et morales du roi, *puer senex*, exposé au « serpent tortueux » de l'hérésie, que Sorbin de Sainte-Foy inscrit dans la lignée des Clovis, Charlemagne et Saint-Louis et dont il fait une figure christique, sacrifiée pour le salut des catholiques. Parut aussi très vite le discours que le français Marc-Antoine Muret, orateur officiel de la France auprès des papes, prononça en latin à Rome devant le pape Grégoire XIII et le saint Siège afin de consolider les liens entre la France et la papauté et d'inciter la chrétienté à l'union dans la tempête ; ce fut de loin le plus diffusé en Europe : on possède six éditions du texte latin et trois de sa traduction française<sup>26</sup>. Godran a peut-être eu accès à la *Deploration de la France sur le trespas du Treschrestien Roy Charles IX*, composée par l'Angevin Antoine du Part<sup>27</sup>, car il fait lui aussi le choix d'une prosopopée de la France, mais c'est un procédé littéraire qui est fréquent à la Renaissance. Pour ce qui est des poèmes, Frédéric Morel, éditeur du roi, publia le Tombeau composé par Pierre de Ronsard<sup>28</sup> et la *Complainte sur le Trespas du feu Roy Charles IX* par Jan Antoine de Baïf<sup>29</sup>, tandis que parut à Lyon, chez Benoit Rigaud, un Tombeau latin qui comprend des poèmes de Jean Dorat, poète royal et de nombreux autres dont Jean Passerat, professeur d'éloquence et interprète royal ou Antoine Mizauld, médecin et astrologue<sup>30</sup>.

Une confrontation avec les autres poèmes et discours parus en 1574 montre que Godran accorde une place plus importante à la reine. Dans le poème dédicatoire qu'il lui adresse, il l'invite à mettre à profit les conseils qu'elle dispense aux autres et à imposer un terme à sa douleur. Dieu seul décide de la vie et de la mort ; il a rappelé à lui le jeune roi, né pour subir des épreuves permanentes et lui a accordé de gagner le Paradis. Le plan du poème est le suivant : une introduction rappelle que la situation requiert des « plaintes nouvelles » et invite à une déploration universelle (v. 1-17) ; la France examine les causes et les conséquences de la mort du roi (v. 18-66) ; elle apostrophe sa mère pour l'encourager dans sa fonction de régente (v. 67-90) ; Henri III pour qu'il se dépêche de revenir de Pologne (v. 91-111) ; elle se réjouit que Charles IX soit promis aux cieux et rappelle qu'il est mort en chrétien après avoir reçu les derniers sacrements (v. 112-150) ; elle s'adresse brièvement à Élisabeth d'Autriche, l'épouse du roi défunt, représentée au chevet de son mari (v. 151-166) ; elle décrit avec empathie la douleur extrême de Catherine de Médicis et l'encourage à se montrer forte (v. 167-202) et enfin, elle décrit la mort du roi, appelé à être reçu parmi les dieux (v. 203-211).

Si la fonction consolatoire du poème de Godran est essentielle, la pièce répond aussi aux attaques qui visent Charles IX et sa mère. Comme le font dans leurs éloges funéraires Marc-Antoine Muret et Papire Masson, proche de la compagnie de Jésus, Godran s'attache à

LXXVIII, Paris, G. Chaudière, 1574. Sur ces discours, voir Benoist Pierre, « La parole publique des prédicateurs royaux au temps des guerres de Religion : l'exemple d'Arnaud Sorbin (1532-1606) », *La parole publique en ville des Réformes à la Révolution*, éd. S. Simiz, Villeneuve d'Ascq, Presses universitaires du Septentrion, 2012, p. 61-84 et J. Nassichuk « L'Image de Charles IX dans l'œuvre d'Arnaud Sorbin de Sainte-Foy », *Miroirs de Charles IX. Images, imaginaires, symbolique*, dir. L. Capodiecchi, E. Leutrat, R. Zorach, Genève, Droz, 2018, p. 147-159.

<sup>26</sup> Voir C. N. Smith, « Muret's *Oratio in funere Caroli IX* and Sorbin's *Oraison funèbre de Charles IX* », *Neo-Latin and the vernacular in Renaissance France* (dedicated to Ian McFarlane), éd. G. Castor, T. Cave, Oxford, Clarendon Press, 1984, p. 199-215 ; M. Magnien, « Muret et l'oraison funèbre », *Marc-Antoine Muret, un humaniste français en Italie*, éd. L. Bernard-Pradelle, C. de Buzon, J.-E. Girot et R. Mouren, Genève, Droz, 2020, p. 247-269 et V. Leroux, « Célébrations latines de Charles IX ».

<sup>27</sup> A. Du Part, *Deploration de la France sur le trespas du Treschrestien Roy Charles IX*, Lyon, Michel Jove, 1574.

<sup>28</sup> *Le Tombeau du feu Roy Tres-Chrestien Charles IX. Prince tres-debonnaire, tres-vertueux et treseloquent par Pierre de Ronsard aumosnier ordinaire de sa Majesté, et autres excellents Poètes de ce temps*, Paris, Federic Morel, 1574.

<sup>29</sup> J. A. Baïf, *Complainte sur le Trespas du feu Roy Charles IX*, Paris, Federic Morel, 1574.

<sup>30</sup> *Inuictissimi Galliarum Regis Caroli Noni, piissimi, iustissimique principis, et acerrimi Christianae religionis assertoris Tumulus. Io. Aurato Poeta Regio et aliis clarissimis et doctissimis uiris auctoribus*, Lugduni, apud Benedictum Rigaudum, 1574. Voir aussi F. Tillier, *Egloga in obitum Caroli noni*, Paris, Du Pré, 1574.

légitimer l'action du roi et la régence féminine que combattaient violemment les Monarchomaques et des Malcontents<sup>31</sup>.

*Les causes de la mort du roi*

La mort prématurée du roi suscita de nombreuses rumeurs parmi lesquelles la plus tenace, fondée sur le témoignage *de visu* d'Agrippa d'Aubigné, est celle d'une « sueur de sang » qui sortit par les pores de la peau du roi avant sa mort. Alexandre Dumas y voit la conséquence d'un empoisonnement à l'arsenic dont il exploite les effets dramatiques en faisant dire à la nourrice du roi, qui était protestante, « que c'était le sang huguenot versé le jour de la Saint-Barthélemy qui appelait son sang »<sup>32</sup>. Les ennemis de Catherine de Médicis, qui lui reprochent ses origines florentines et ses pratiques occultes, en font une nouvelle Médée meurtrière de ses enfants, comme en témoigne l'épigramme que cite Pierre de L'Estoile dans son Journal :

*De quadam maga  
Esse quid hoc dicam ? Quondam medicea uirago,  
Vsa fuit medicis ut bene foeta foret.  
Sicque uirum medice numerosa prole beaut,  
Sicque fuit natis illa beata nouem.  
Hanc tamen effoetam medice quos edidit ante  
E medio medice tollere fama refert.  
Vtitur et tantum Thusco medicamine sacro,  
Vt Medea fiat, quae Medicea fuit.*

D'une magicienne. Que dirai-je que c'est ? Jadis une femme médicéenne se servit de médecins pour bien enfanter ; ainsi combla-t-elle son mari, médicalement, d'une nombreuse progéniture, et ainsi eut-elle le bonheur d'avoir neuf enfants. La renommée cependant rapporte que cette femme, lasse d'engendrer, supprima de ce monde médicalement ceux que médicalement elle avait mis au monde. Et elle usa seulement d'une sacrée médecine toscane, pour devenir une Médée, elle qui fut une Médicis<sup>33</sup>.

L'épigramme annonce le *Discours merveilleux de la vie, actions et deportemens de Catherine de Médicis, Royne mère*, texte polémique d'un auteur anonyme paru en 1575 et 1576, traduit en latin, anglais et allemand qui diffuse la légende noire de la reine maléfique italienne<sup>34</sup>.

Pour faire taire les rumeurs d'empoisonnement, on procéda à une autopsie qui confirma que le roi était mort d'une pleurésie faisant suite à une pneumonie tuberculeuse<sup>35</sup>. Jacqueline Vons a édité et traduit le rapport d'ouverture du corps en collaboration avec Pauline Saint-Martin, médecin légiste, qui a confirmé ce diagnostic. Le rapport mentionne entre autres que « Le cœur [du roi était] flasque et comme desséché » et que « toute l'humeur aqueuse qui est

<sup>31</sup> *Discours merveilleux de la vie, actions & deportemens de Catherine de Medicis, royne mere ; auquel sont recitez les moyens qu'elle a tenu pour usurper le gouvernement du royaume de France, & ruiner l'estat d'iceluy*, éd. N. Cazauran, Genève, Droz, 1995, p. 11-54 ; É. Viennot, *La France, les femmes et le pouvoir. L'invention de la loi salique (V<sup>e</sup>-XVI<sup>e</sup> siècle)*, Paris, Perrin, 2006 ; G. M. Hamelin, « La construction intersectionnelle des représentations de Catherine de Médicis : la haine des femmes, des Italiens et des parvenus chez les Monarchomaques et les Malcontents (1573-1576) », *Rendez-vous de la recherche émergente du CRILCQ 2018* (Université Laval), TextesCRILCQ2018-41-66.pdf.

<sup>32</sup> Agrippa d'Aubigné, *Histoire universelle* VII. 8, t. IV, Genève, Droz, 1987, p. 220 : « Je reviens à ce Roi pour en dire ce que j'ai vu quoi que laissé par les autres, c'est qu'aux extremes douleurs il sortait du sang par les pores de la peau de ce Prince presque en tous endroits » ; A. Dumas, *La Reine Margot*, chap. LXII « La sueur de sang ». Dans le roman, le poison est destiné à Henri de Navarre et non à Charles IX.

<sup>33</sup> P. de l'Estoile, *Journal*... éd. Lefèvre, 1943, I, p. 45 et note 43, p. 671-672.

<sup>34</sup> *Discours merveilleux de la vie, actions & deportemens de Catherine de Medicis*, éd. N. Cazauran.

<sup>35</sup> Sur cette autopsie, voir article de J. Vons et P. Saint-Martin (médecin légiste), « Certitudes et incertitudes autour de la mort de Charles IX. Enquête sur l'autopsie d'un roi », *Cour de France.fr*, 2009.

habituellement contenue dans le péricarde ayant disparu<sup>36</sup> ». Sorbin exploite cette remarque dans le discours qu'il fait à Notre-Dame lors des funérailles du roi :

Que si vous estes en peine, François, de sçavoir la cause de la mort de vostre Prince, croyez, qu'entre toutes les causes secondes, il n'y en ayt point qui ayt tant abregé sa vie, que la mauvaistié d'aucuns d'entre ses sujets, lesquels redoublans de jour en jour leur malice, prodicion, et toute' impiété, ont tellement outré son cueur, que peu à peu la langueur, produite de la tristesse, l'a amené à la mort. Cela s'est fait paroistre à la section de son corps, où l'on a trouvé son cœur destitué de péricardie, sec et aride, de langueur et d'ennuy<sup>37</sup>.

L'étiologie fournie par Sorbin au dessèchement du cœur du roi contribue à en faire une pieuse victime tuée par la méchanceté de ses sujets. Godran mentionne lui aussi ce flétrissement du cœur mais insinue que la mort du roi pourrait être consécutive à des cérémonies d'envoûtement :

*Marcescunt granibus dum regia viscera curis,  
Incertum est fatone suo appetiit ne dolore  
Pectoris offensi, an medicatae carmine cerae,  
(Nempe hominem insimulans, si cerea cuspidē leni 35  
Pungitur effigies, eadem haec, tum cera liquescens  
(Artibus interdum magicis si ludere fas est)  
Sonibus appositis simulatos fascinat artus).  
Dum res in dubio est, et adhuc sub indice lis est,  
Mortem, quicquid id est, consors nempe ille beatiss 40  
(Hic ubi terrenas hebetunt coelestia curas)  
Immortalis erit, subiit non amplius unam<sup>38</sup>.*

Tandis que les viscères du roi se flétrissent sous l'effet de lourds soucis, on ne sait s'il a succombé à son destin, à la douleur ressentie par son cœur blessé ou aux charmes d'une cire envoutée (car si une figurine de cire, reproduisant l'individu visé, est percée d'une aiguille, par l'action de formules magiques – à supposer qu'il ne soit pas impie de recourir à la magie à l'occasion – la cire se liquéfie et exerce une fascination sur les membres qui ont été reproduits). La question n'est pas tranchée et fait l'objet de débats, assurément il partagera le sort des bienheureux – au paradis où l'on oublie les soucis terrestres – et sera immortel, échappant à la mort.

À l'instar de Sorbin, Godran suggère que les soucis du roi ont indéniablement contribué à sa mort en causant une flétrissure des viscères dont témoigne le rapport d'autopsie. Surtout, il substitue à la légende de la sorcière italienne un autre épisode de sorcellerie dont les auteurs étaient évidents pour la reine et son lectorat : le 8 avril 1574, Charles IX fit arrêter Hannibal de Coconas et Joseph Boniface de la Môle, soupçonnés d'avoir participé à la conjuration des Malcontents, impliquant Henri de Navarre et le duc François d'Alençon, frère du roi, que les conjurés souhaitaient installer sur le trône à la mort de celui-ci, au détriment d'Henri III<sup>39</sup>. Or, la perquisition effectuée chez la Môle permit de découvrir des livres de sorcellerie et des figurines de cire présumées représenter le roi, dont une était à moitié fondue et l'autre le cœur transpercé d'une aiguille. On attribua leur fabrication à Cosme Ruggieri, le fameux astrologue des Médicis, qui fut aussi compromis dans l'affaire<sup>40</sup>. Godran ne donne pas de noms et reste

<sup>36</sup> J. Vons, P. Saint-Martin, « Certitudes et incertitudes autour de la mort de Charles IX », p. 6.

<sup>37</sup> *Oraison funèbre du tresbault, puisant et treschretien Roy de France*, f. 25v°-26r°.

<sup>38</sup> *Ab Galliae indignantis interiectio*, fol. 4r° et v°.

<sup>39</sup> Voir G. Braghi, « Death of Charles IX Valois: assassin's or martyr's Blood ? », p. 307-310.

<sup>40</sup> Voir le témoignage de Vincenzo Alamanni qui rapporte au prince héritier de Toscane que, si les images de cire s'étaient consumées, le roi serait mort. Vincenzo Alamanni à Francesco de Medicis, 26 avril 1572, dans



*Carolus, ut toto sol ipse Valesius orbe,  
Sol cui uera salus, nomina uersus erat*<sup>44</sup>.

Charles de Valois  
Soleil dont dépend le vrai salut.

Charles, en tant que soleil de Valois dans tout l'univers  
Ton nom est devenu : soleil dont dépend le vrai salut.

Le vrai salut fait référence à la religion catholique dont Charles IX fut le rempart contre les attaques des protestants. C'est bien l'idée développée par Godran dans sa prosopopée de la France, et elle est étayée par une comparaison biblique avec Samson :

*Caeca Nazareus Sanson in tartara plures  
(Ille Philistina populos qui lusit in aula  
Incircumcisos fractis in frustra columnis)  
Transmisit moriens quam dum sibi uita manebat,  
His adhibenda fides ueniat si forte figuris,  
Seu uacar ultrices arcessere numinis iras,  
Haec eadem instabiles manet expectatio francos,  
Impietas quorum tot iam labentibus annis  
Pullulat inque dies uis inueterata malorum*<sup>45</sup>.

En mourant, Sanson de Nazareth a envoyé de plus nombreux hommes dans l'Enfer aveugle que lorsqu'il était vivant (lui qui dans le royaume des Philistins s'est joué des peuples incirconcis en brisant des colonnes pour les abuser) ; s'il faut accorder foi à ces figures bibliques et si j'ai le loisir de convoquer la colère vengeresse de la divinité, voilà ce qui attend les Français inconstants dont l'impiété croît depuis déjà de nombreuses années et dont les vices, puissamment enracinés, augmentent de jour en jour.

Godran paraphrase ici le *Livre des Juges*. Privé de sa force par la trahison de Dalila, Samson emprisonné et rendu aveugle par les Philistins invoqua le Seigneur et le supplia de lui rendre sa force pour qu'il puisse se venger. S'appuyant sur deux colonnes, il fit mourir les Philistins avec lui. Un poème du recueil de Dorat, signé M.P., développe la même comparaison biblique :

*In tumulum Caroli noni  
Gallorum Regis Christianissimi.  
Strage Philetaeos crebra fudisse potentem  
Impulit in fraudem Samsonem conscius error.  
Interitum gens praua Ducis ne ferret inultum,  
Is quatiens geminam dextra laenaque columnam,  
Se lare succusso morti dedit et simul hostes.  
Qua reliquos potui longe superare Monarchas,  
Ipsa fuit in natiua mihi clementia damno:  
Dum commissa in me facilis peccata remitto,  
Nec tamen hostis atrox uisus posuisse furorem est.  
Perpetua decumbo niue dum febre Vicennis,  
Morte cadens hostes lethali obvoluo ruina.*

<sup>44</sup> *Innuictissimi Galliarum Regis Caroli Noni [...]Tumulus*, fol. Biiiv°.

<sup>45</sup> *Ab Galliae indignantis interiectio*, v. 43-51, fol. 4v°-5r°.

*Este mei memores, tumulo ac superaddite carmen,  
Gallicus hic Samson, moriens qui subruit hostes*<sup>46</sup>.

Pour le tombeau de Charles IX, roi très chrétien des Français.  
Leur égarement qu'il connaissait poussa le puissant Samson  
à massacrer les Philistins en un vaste carnage.  
Pour que cette nation mauvaise n'ait pas impunément tué son chef,  
Ce dernier, secouant de la main droite et de la main gauche deux colonnes,  
Ébranla l'édifice et se livra à la mort en tuant ses ennemis en même temps.  
Ma clémence naturelle par laquelle je pus surpasser de loin les autres monarques,  
fut justement ce qui me perdit :  
Trop indulgent, je pardonnais les fautes commises contre moi,  
Et pourtant l'ennemi farouche ne sembla point déposer sa fureur.  
Je m'abats, dans ma vingtième année, consumé par la fièvre,  
Et, en mourant, j'ensevelis mes ennemis sous un éboulement mortel.  
Souvenez-vous de moi, et ajoutez sur ma tombe ces vers :  
« Ici repose le Samson gaulois, qui, en mourant, renversa ses ennemis. »

Les deux colonnes utilisées par Samson rappellent l'emblème du roi qui unit la piété et la justice, deux vertus qui constituent comme les colonnes sur lesquels les grands empires s'appuient. Lors de l'Entrée du roi et de son épouse Elizabeth, ces colonnes ont été intégrées à un vaste ensemble architectural sur un tableau placé devant le Châtelet (fig. 1).

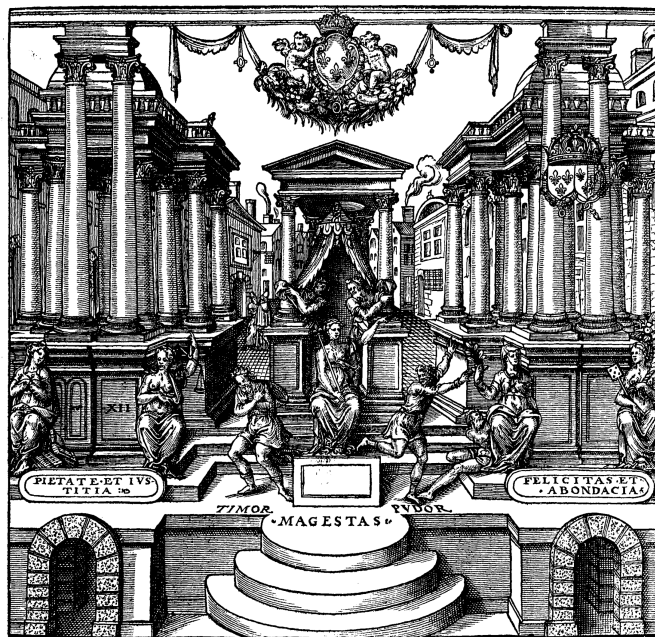


Fig. 1. *Bref et sommaire recueil*, fol. H3r°-H4v°

Pour commémorer la Saint-Barthélémy, Charles IX commanda des médailles dont la circulation fut doublée par celle d'un livret publié par Nicolas Favier, Général des Monnaies, et présenté au roi dès le 3 septembre 1572<sup>47</sup>, c'est-à-dire onze jours après le

<sup>46</sup> *Inuictissimi Galliarum Regis Caroli Noni [...]Tumulus*, fol. Dv°.

<sup>47</sup> *Figure et exposition des pourtraicts et dictions contenuz es medailles de la conspiration des Rebelles en France, opprimee et estaincte par le Roy Tres Chrestien, Charles IX le 24. Jour d'Aoust 1572.*

massacre<sup>48</sup>. La première médaille du volume illustre la devise du roi à laquelle fait écho la légende qui figure sur le revers : *Pietas excitavit justitiam*, ainsi glosée par Favier : « c'est-à-dire que le roi Très Chrétien agissait dans le cadre de ses prérogatives royales pour maintenir la justice à travers la piété ». L'emblème est reproduit sous sa forme antérieure à 1566 dans le Tombeau latin de Dorat (fig. 2) et sous sa forme plus récente dans *Le vray discours des derniers*

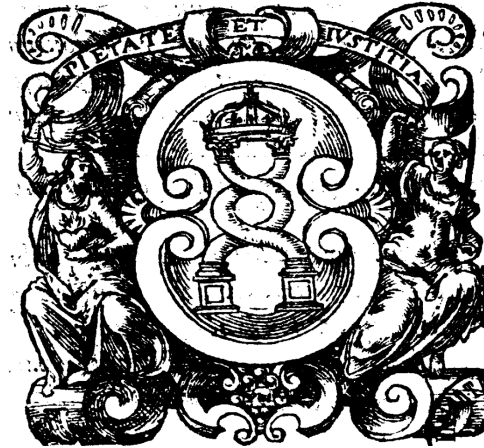


Fig. 2. Emblème dans le Tombeau latin de Dorat, *Inuictissimi Galliarum Regis Caroli Noni [...] Tumulus*, Fol. D2v°

*propos memorables, et trespas du feu Roy d'Amadis Jamyn*<sup>49</sup> (fig. 3), dans lequel il suit une épitaphe de ce dernier « Sur la devise du feu Roy Charles neufiesme ».

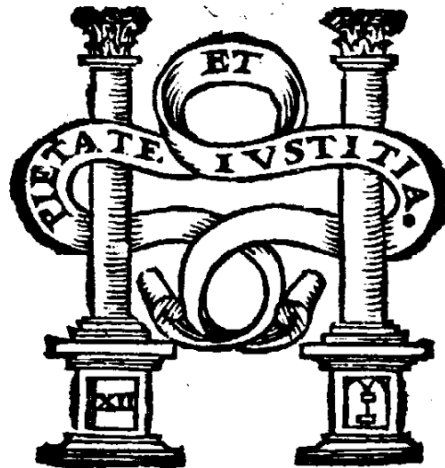


Fig. 3. Emblème dans A. Jamyn, *Le vray discours des derniers propos memorables*, Paris, pour Lienard le Sueur, 1574, fol. Iiir°

<sup>48</sup> Le rôle de l'ouvrage qui double la circulation des médailles a été bien étudié par Nicole Bensoussan, « Les médailles officielles au temps de Charles IX », *Miroirs de Charles IX. Images, imaginaires, symbolique*, dir. L. Capodiceci, E. Leutrat, R. Zorach, Genève, Droz, 2018, p. 111-124.

<sup>49</sup> Amadis Jamyn, *Le vray discours des derniers propos memorables, et trespas du feu Roy de très bonne memoire Charles neufiesme*, Paris, pour Lienard le Sueur, 1574, fol. Iiir.

En 1566, au moment où la rivalité avec Philippe II à propos des Pays-Bas s'exacerbe, on redresse les colonnes pour rappeler la devise de Charles Quint *Plus ultra*, illustrée par les colonnes d'Hercule. Dans le poème de Godran, la figure biblique permet surtout de mettre en relief la vengeance divine :

*Nobis noster adest, primaque archangelus adstat  
Ordinis Angelici, cuius uictoria summi  
Pendet ab arbitrio rerumque potentis olimpi.  
Cuius et indigenae, Germaniue ense dracones  
Praecipites pereant, sed nec locus amplius illis  
Gallicus in girum sese qua porrigit axis,  
Quos uelut Oedipodas mens sana in corpore sano  
Thelegonosque habeat, quorum mendicet et erret  
Exul inops soboles, totum dispersa per orbem,  
Exuperet tantae quartam indignatio culpae  
Progeniem, indictas patribus nec temperet Iras,  
In natos natorum, et qui nascentur ab illis<sup>50</sup>.*

Nous avons notre Archange, au premier rang de l'ordre Angélique, dont la victoire est soumise au bon vouloir du puissant Olympien, maître de toutes choses. Que son épée fasse périr les dragons indigènes et allemands et qu'il n'y ait plus de place pour eux là où le Français étend sa domination. Que tout esprit sain dans un corps sain les considère comme des Œdipe ou des Télégonos : que leur descendance mendie et erre dans l'exil et sans ressources dans toute la terre, que l'indignation suscitée par une si grande faute dépasse la quatrième génération de leur lignée et que la colère visant les pères s'abatte aussi vivement contre les fils de leurs fils et leur progéniture.

La comparaison avec Œdipe et Télégonos, qui tua sans le savoir son père Ulysse, assimile les protestants à des parricides, responsables de la mort du père de la patrie. Pour les punir, Godran fait appel à l'Archange Saint-Michel dont le combat contre le Dragon, figure allégorique du mal, est évoqué dans l'Apocalypse de Jean (12, 7-12). Cette image se substitue à celle du combat d'Hercule contre l'hydre de Lerne qui fut diffusée dans les discours et les poèmes funéraires qui reprennent la propagande royale après la Saint-Barthélémy : une des médailles qui circula représente ainsi le buste du roi sur l'avert et, sur le revers, Hercule combattant l'hydre de Lerne avec l'inscription : *ne ferrum temnat simul ignibus obsto* (« de peur qu'elle ne dédaigne l'épée, je lui résiste en même temps par le feu ») (fig. 4).



Fig. 4. Médaille, provenance : Monnaie de Paris, MED 058021

<sup>50</sup> *Ab Galliae indignantis interieccio*, fol. 5 v°.

À Rome le Saint-Siège, qui avait célébré avec enthousiasme la Saint-Barthélémy et attendait une intensification de la lutte contre les Huguenots, commanda à Gian Federico Bonzagna une médaille commémorant le massacre<sup>51</sup> (fig. 5). L'avvers montre un portrait de profil du pape avec la légende *gregorius XIII pont max. an. I*. Le revers représente un ange ailé qui tient une épée dans la main droite et une croix dans la main gauche et s'élance vers une masse d'ennemis vaincus gisant au sol ; il porte l'inscription : *ugonottorum Strages 1572* (« Massacre des Huguenots 1572 »). Dépourvu de référence à la France, le massacre de la Saint-Barthélemy n'est plus un événement français, mais un événement divin.



Fig. 5. Médaille, provenance : <https://numista.com/117568>

Godran a pu avoir connaissance de cette médaille, mais aussi du tableau représentant saint Michel et le dragon peint par Raphaël, que l'on retrouve en 1548 dans la collection du Château de Fontainebleau (fig. 6). Quoi qu'il en soit, il attend une éradication de l'hérésie par l'ordre divin.



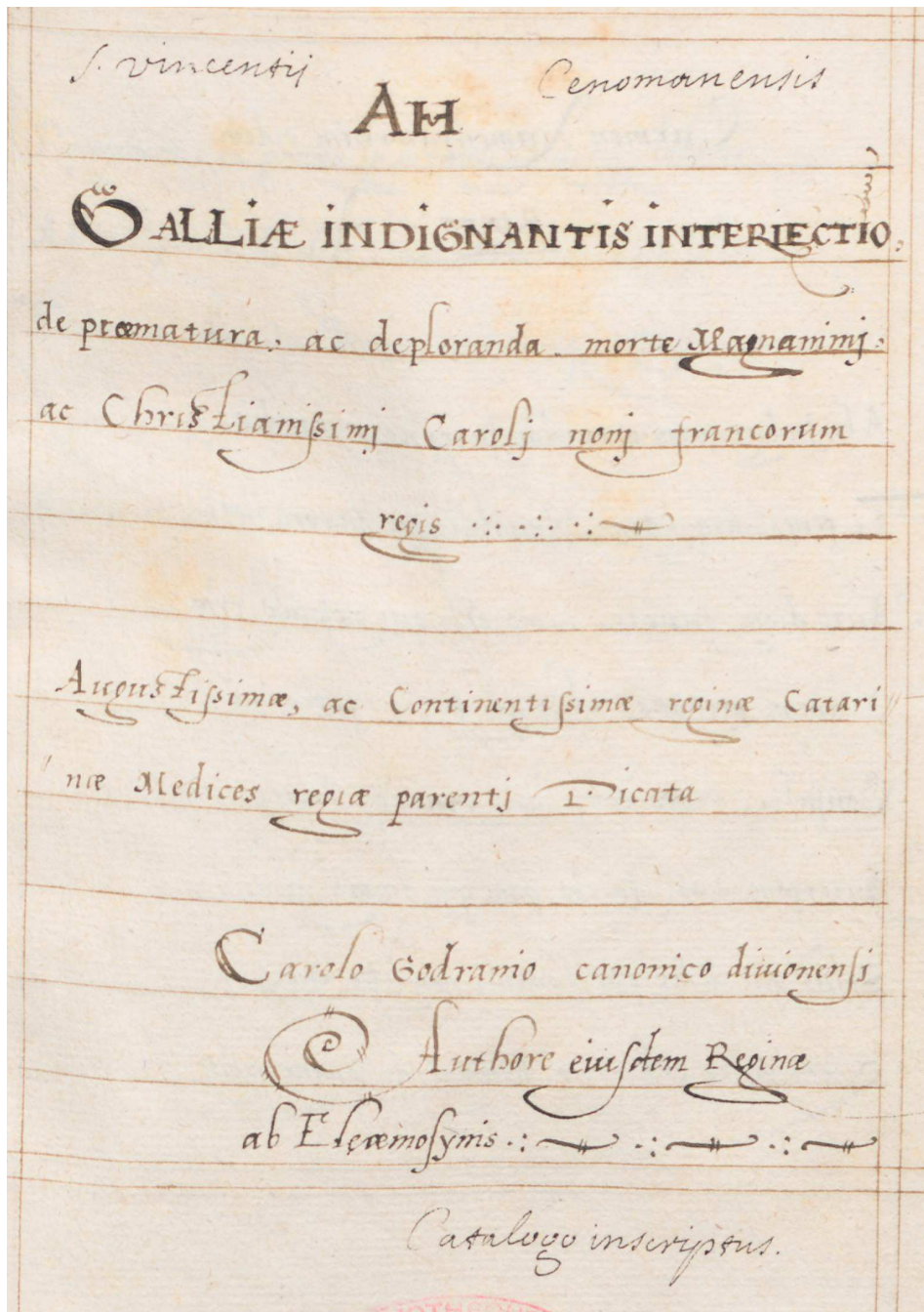
Fig. 6. Raphaël, Saint Michel et le Dragon,  
Musée du Louvre, Peintures INV 608 ;  
MR 439.jpg, domaine public

<sup>51</sup> Voir L. Martycheva, « From event to enactment : celebrating the massacre of Saint-Bartholomew at Rome », *French History*, 36.4, 2022, p. 440-451 et plus généralement K. Robert M., « Quelques réactions à la Saint-Barthélemy à l'extérieur de la France », *L'Amiral de Coligny et son temps* (actes du colloque, Paris, 24-28 octobre 1972), Paris, Société de l'Histoire du protestantisme français, 1974, p. 191-204 ainsi que T. Debbagi Baranova, J. Goeur, A.-M. Miller-Blaise, « Mémoires de la Saint-Barthélemy », *Études Épistémè* [En ligne], 45, 2024.

En célébrant les événements marquants du règne de Charles IX, Godran reprend à son compte et contribue à diffuser les symboles et images exploités par la monarchie française, mais aussi par la papauté. Il se singularise cependant en privilégiant systématiquement des exemples bibliques et des interprétations religieuses des symboles utilisés. C'est le cas du motif du roi soleil, qui a moins un sens politique qu'une signification religieuse, puisqu'il symbolise l'immortalité du roi et l'assimile au Christ, mort pour le salut des hommes. Le discours de Godran est aussi plus virulent que celui des humanistes et poètes qui servent la famille royale par leurs écrits. Il est difficile de préciser ses liens avec Catherine de Médicis. Il lui apporte son soutien en s'adressant à la fois à la mère endeuillée de Charles IX, à la Régente et à la mère du futur roi : la France compatit à sa douleur, mais l'invite à y renoncer en lui représentant le sort heureux de son fils, reçu au Paradis ; par ailleurs, elle affirme sa légitimité à assurer la Régence en attendant le retour d'Henri III. Surtout, le soutien personnel et politique apporté par Godran à la régente se nourrit de l'eschatologie chrétienne et d'un appel à la vengeance contre l'hérésie protestante assimilée au dragon diabolique que doit terrasser l'archange saint-Michel. Cependant, l'heure est plutôt à la conciliation. À Rome, face à la Curie romaine, en 1572, peu après le massacre de la Saint-Barthélémy, l'orateur Marc-Antoine Muret, représentant la France auprès du Saint-Siège, a contribué à diffuser le récit d'une conjuration réprimée par le roi mais sans aller jusqu'à orchestrer la thèse de la préméditation propagée à Rome par le camp des Guise<sup>52</sup>. À la mort du roi, la situation politique rend nécessaire une conciliation avec les catholiques et les protestants modérés, raison pour laquelle les éloges funéraires de Muret et de Masson présentent la Saint-Barthélémy comme une manifestation de la vengeance divine, dédouanant la régente et ses fils. Manifestement, Godran semble peu enclin à la conciliation. Dans la lignée de Grégoire XIII, il contribue à justifier la violence passée, mais aussi future, des Catholiques contre les Protestants : congédiant la clémence et le pardon, il en appelle au châtement divin qui éradiquera l'hérésie.

<sup>52</sup> Voir V. Leroux, « Célébrations latines de Charles IX ».

ANNEXE



Première page du manuscrit B203 de la médiathèque Louis Aragon du Mans

BIBLIOGRAPHIE

SOURCES PRIMAIRES

*Discours merveilleux de la vie, actions & deportemens de Catherine de Medicis, royne mere ; auquel sont recitez les moyens qu'elle a tenu pour usurper le gouvernement du royaume de France, & ruiner l'estat d'iceluy*, éd. N. Cazauran, Genève, Droz, 1995.

*Figure et exposition des pourtraicts et dictions contenuz es medailles de la conspiration des Rebelles en France, opprimee et estaincte par le Roy Tres Chrestien, Charles IX le 24. Jour d'Aoust 1572*, Paris, chez Jean Dallier, 1572.

*Inuictissimi Galliarum Regis Caroli Noni, piissimi, iusissimique pincipis, et acerrimi Christianae religionis assertoris Tumulus. Io. Aurato Poeta Regio et aliis clarissimis et doctissimis uiris auctoribus*, Lyon, Benoist Rigaud, 1574.

BAÏF, J.-A., *Complainte sur le Trespas du feu Roy Charles IX*, Paris, Frédéric Morel, 1574.

CANESTRINI G. et DESJARDINS, A. (éd.), *Négociations diplomatiques de la France avec la Toscane*, 6 vol., Paris, 1859-1886.

DU PART, A., *Deploration de la France sur le trespas du Treschrestien Roy Charles IX*, Lyon, Michel Jove, 1574.

GODRAN, Ch., *De auspicato Regis Caroli IX in Urbem Diuionem bene atque feliciter excepti ingressu, Euphemia, siue Gratulatorium Carmen*, Dijon, Jean Des Planches, 1564.

--- *Epicedium in praematuram, immeritam, et omnibus seculis deplorandam mortem illustriissimi principis Francisci a Lotharingia Guysiaci ducis, adjectis aliquot ex iis quae non ita pridem scripsit episcopus Regiensis. Ex sholiis [sic] Caroli Godran canonici Diuionensis. 1564 (BM de Dijon, Rés – 89).*

--- *Ab Galliae indignantis interiectio de praematura ac deploranda morte magnanimi ac christianissimi Caroli noni francorum regis augustissimae ac continentissimae reginae Catarinae Medices regiae parenti dicata Carolo Godranio canonio diuionensi authore eiusdem Reginae ab Eleemosynis (Manuscrits de la médiathèque Louis Aragon du Mans B 203).*

JAMYN, A., *Le vray discours des derniers propos memorables, et trespas du feu Roy de très bonne memoire Charles neufiesme*, Paris, pour Lienard le Sueur, 1574.

SORBIN DE SAINCTE-FOY, A., *Oraison funèbre du Treshault, Puissant et Treschrestien Roy de France, Charles IX., piteux et debonnaire, propugnateur de la Foy, et amateur des bons esprits : prononcée en l'Eglise Nostre-Dame en Paris, le xii de Juillet, M.D. LXXVIII*, Paris, G. Chaudière, 1574.

--- *Seconde oraison funèbre du Treschrestien et puissant Roy de France, Charles IX. Prince debonnaire, propugnateur de la Foy, amateur des bons esprits : prononcée en l'Eglise S. Denys en France, le xiii jour du mois de Juillet, M.D. LXXVIII*, Paris, G. Chaudière, 1574.

TILLIER, F., *Egloga in obitum Caroli noni*, Paris, Du Pré, 1574.

ÉTUDES

BECK, B., « *The Narrative and Moral Discourse Regarding Marriage in the Book of Tobit* », *Kairos: Evangelical Journal of Theology*, 12.2, 2018, p. 159-171.

BENSOUSSAN, N., « Les médailles officielles au temps de Charles IX », *Miroirs de Charles IX. Images, imaginaires, symbolique*, dir. L. Capodiecici, E. Leutrat, R. Zorach, Genève, Droz, 2018, p. 111-124.

BRAGHI G., « Death of Charles IX Valois: assassin's or martyr's Blood ? The Image of Kingship during the french wars of religion », *French history*, 28.3, 2014, p. 303-321.

DEBBAGI BARABOVA, T., *À coups de libelles. Une culture politique au temps des guerres de religion (1562–1598)*, Genève, Droz, 2012.

DEBBAGI BARANOVA, T., GOEURY, J., MILLER-BLAISE, A.-M., « Mémoires de la Saint-Barthélemy », introduction au numéro *Représentations et usages de la Saint-Barthélemy 1572-2022*, *Études Épistémè*, 45, 2024 (<https://doi.org/10.4000/12v85>).

GERMA-ROMANN, H., « Exemplaire et singulière, la mort du roi (de Charles VIII à Louis XIII) », *Bibliothèque d'humanisme et renaissance*, 60.3, 1998, p. 673-706.

GERMA-ROMANN, H., *Du « bel mourir » au « bien mourir ». Le sentiment de la mort chez les gentilshommes français (1515-1643)*, Genève, Droz, 2001, p. 298-300.

JOUANNA, A., *La Saint-Barthélemy. Les mystères d'un crime d'Etat (24 août 1572)*, Paris, Gallimard, 2007.

KINGDON, R. M., « Quelques réactions à la Saint-Barthélemy à l'extérieur de la France », *L'Amiral de Coligny et son temps* (actes du colloque, Paris, 24-28 octobre 1972), Paris, Société de l'Histoire du protestantisme français, 1974, p. 191-204.

LEJEUNE, A., *Généalogie Godran*, ms., Bibliothèque patrimoniale de Dijon, 1902.

LAIGNEAU-FONTAINE, S., LANGLOIS-PÉZERET, C., « La *Susanna* (1571) du dijonnais Charles Godran », *Le théâtre néo-latin en France au XVI<sup>e</sup> siècle. Études et anthologie*, éd. M. Ferrand, Genève, Droz, 2020, p. 171-184.

LEROUX, V., « Célébrations latines de Charles IX : l'empreinte des discours romains de Marc-Antoine Muret sur les discours funéraires de Jean-Antoine Bellaud (ca. 1545-ca. 1578) et Jean-Papire Masson (1544-1611) », à paraître dans *Exercices de rhétorique*.

MAGNIEN, M., « Muret et l'oraison funèbre », *Marc-Antoine Muret, un humaniste français en Italie*, éd. L. Bernard-Pradelle, C. de Buzon, J.-E. Girot, R. Mouren, Genève, Droz, 2020, p. 247-269.

MARTYSHEVA, L., « From event to enactment : celebrating the massacre of Saint-Bartholomew at Rome », *French History*, 36.4, 2022, p. 440-451.

MÉNAGER, D., « Le soleil dans les fêtes de cour sous les derniers Valois », *Revue des Questions Scientifiques*, 189.4, 2018, p. 499-510.

MILLER, G. D., *Marriage in the Book of Tobit*, Berlin, De Gruyter, 2011.

NASSICHUK, J., « Poétiques de la paraphrase : la *Judith uiduae historia* de Charles Godran (1569) », *Le Livre de Judith*, éd. M. Vercruysse, Arras, Artois Presses Université, 2014, p. 43-61.

NASSICHUK, J., « L'Image de Charles IX dans l'œuvre d'Arnaud Sorbin de Sainte-Foy », *Miroirs de Charles IX. Images, imaginaires, symbolique*, dir. L. Capodiec, E. Leutrat, R. Zorach, Genève, Droz, 2018, p. 147-159.

PALLIOT, P., *Généalogie de la famille des Godran à Dijon, originaire de Paris, faite et justifiée par tiltres, registres du Parlement, de la Chambre des comptes, des bailliage et chancellerie de Dijon et autres preuves, par Pierre Palliot, parisien, historiographe du Roy et généalogiste du duché de Bourgogne 1685*, Bibliothèque de l'Arsenal, Ms-4155.

PIERRE, B., « La parole publique des prédicateurs royaux au temps des guerres de Religion : l'exemple d'Arnaud Sorbin (1532-1606) », *La parole publique en ville des Réformes à la Révolution*, éd. S. Simiz, Villeneuve d'Ascq, Presses universitaires du Septentrion, 2012, p. 61-84.

SMITH, C. N., « Muret's *Oratio in funere Caroli IX* and Sorbin's *Oraison funèbre de Charles IX* », *Neo-Latin and the vernacular in Renaissance France* (dedicated to Ian McFarlane), éd. G. Castor, T. Cave, Oxford, Clarendon Press, 1984, p. 199-215.

VONS, J., SAINT-MARTIN, P., « Certitudes et incertitudes autour de la mort de Charles IX. Enquête sur l'autopsie d'un roi », *Cour de France.fr*, 2009 (<https://cour-de-france.fr/vie-quotidienne/medecine-sciences-et-savoirs/etudes-modernes>, consulté le 10 février 2026).